

-1- GROUPES DE TRAVAIL ET ACTIONS RÉALISÉES

L'OBSERVATION DES DÉCHETS

Les Déchets Ménagers et Assimilés

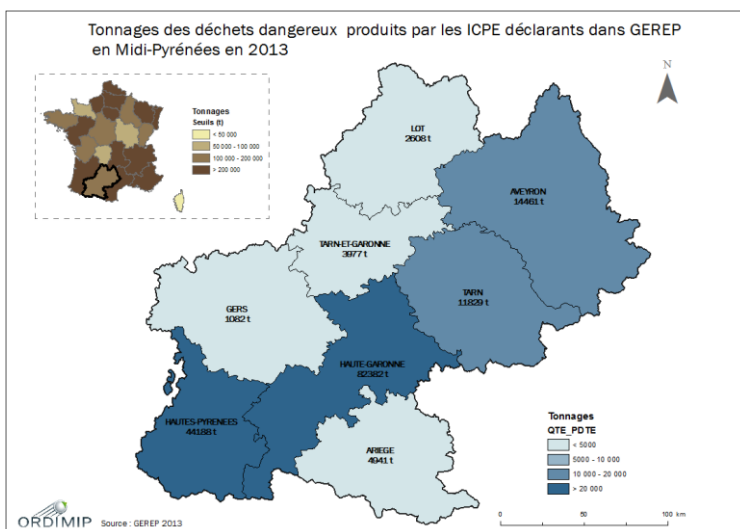
Le début d'année a été consacré à la fin de l'enquête « **ITOM 2012** ». Les données saisies dans la base de données SINOE® ont été redressées mais leur libération, par l'ADEME au niveau national, n'est intervenue qu'en fin d'année 2014. Dans le même temps, le départ de la salariée chargée de l'illustration des données a retardé le travail de publication et de mise à jour du site Internet. Ce travail sera effectué au premier semestre 2015.



Le travail d'enquête sur les déchets Ménagers et Assimilés s'est poursuivi par l'enquête « **Collecte des Déchets Ménagers et Assimilés - 2013** » de l'ADEME qui représente, en Midi-Pyrénées, 469 questionnaires. Après sept relances, le taux de retour de l'enquête est de 87%

(objectif ADEME 80%) et le taux de couverture de la population de 96% (objectif ADEME 90%). Les données collectées ont été saisies dans la base de données SINOE®. Les contrôles de cohérence se poursuivent jusqu'en mai 2015. Les données devraient donc être libérées, par l'ADEME au niveau national, pour le mois de juin 2015 et l'exploitation de ces données pourra donc être réalisée.

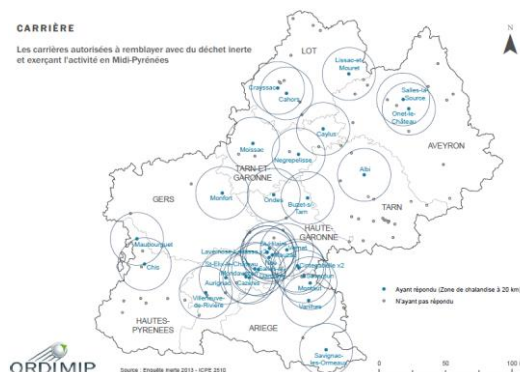
Les Déchets Dangereux



Les données déclarées dans l'outil national **GEREP** ont été exploitées pour la région Midi-Pyrénées pour l'année 2012. Le travail de cartographie a permis d'illustrer les tonnages produits par les ICPE déclarantes en Midi-Pyrénées, ainsi que les flux de déchets dangereux entrants et sortants du territoire. Ce travail d'illustration est achevé et doit être présenté au groupe de travail avant sa mise à disposition sur le site Internet de l'Observatoire dans la rubrique « Documentation ».

LES DÉCHETS INERTES

L'Ordimip s'est associé à la Cellule Économique de la Construction de Midi-Pyrénées pour réaliser l'étude régionale sur les déchets du BTP. Cette étude, à cheval sur 2014 et 2015 porte sur l'année 2013. Elle a pour objectif de répondre aux attentes des planificateurs mais également des acteurs économiques en attente d'une meilleure visibilité pour développer des solutions de gestion des déchets inertes sur le territoire.



Cette étude vient compléter le travail déjà réalisé en 2013 sur les exutoires des déchets inertes.

L'Ordimip a également contribué à alimenter le projet d'annuaire des acteurs du déchet du BTP du Commissariat Général au Développement Durable par le biais de la CERC.

Enfin, l'Ordimip poursuit son implication dans les travaux de l'observatoire des matériaux et a pu rencontrer un certain nombre d'acteurs du domaine CEMEX Roques (31), AMBROMAT Seysses (31), MALET Roques (31),

En lien avec les déchets inertes, l'Ordimip collabore avec l'ARCE et la FRTP sur la mise à jour des bases de données des prestataires régionaux : élaboration d'un questionnaire commun à l'ARCE, la FRTP et l'ORDIMIP. L'Ordimip se charge de la diffusion et de la gestion des retours pour les trois entités.

Rencontres avec le Conseil Général du Lot dans le cadre de l'élaboration du plan BTP. Entente sur la mise à disposition de données à la fin de l'étude (avril 2015).

LES DÉCHETS ORGANIQUES

Le groupe de travail sur les déchets organiques s'est réuni en septembre autour de la présentation des résultats de l'état des lieux entrepris fin 2012 et finalisé au premier semestre 2013.

LES FILIÈRES DE DÉCHETS EN MIDI-PYRÉNÉES



Le groupe de travail s'est attelé, dès la rentrée à la programmation du colloque « Les Filières de déchets en Midi-Pyrénées - 2015 », toujours organisé en partenariat avec l'ADEME et la CCI de Toulouse. Cet événement est désormais très attendu par les acteurs locaux car il leur permet de se rencontrer périodiquement.

En parallèle, l'Ordimip contribue aux travaux d'autres instances. La mise à jour des bases de données Ordimip / FFB / FNTP est désormais commune sur le territoire régional. Les enquêtes de mise à jour ont été comparées, fusionnées et l'Ordimip se charge de sa gestion pour les différents partenaires. La saisie reste réalisée par chaque structure de façon indépendante car les outils ne sont pas jumelables.



Utilisation de l'**outil statistique d'évaluation des DAE** CCIT/CMA 31/ORDIMIP sur des territoires hors Midi-Pyrénées, soit en 2014 : Région Poitou-Charentes, une partie de la Bretagne, Gard, Lot-et-Garonne

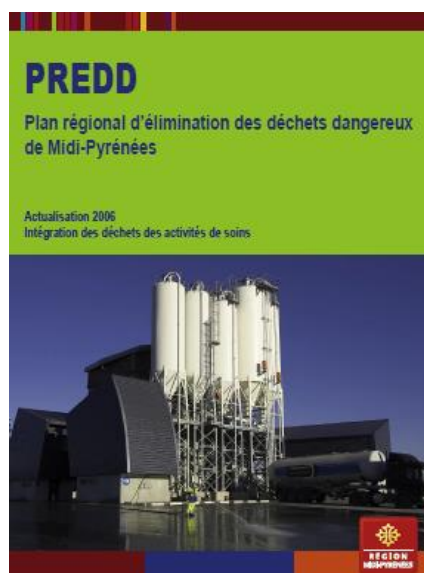
L'Ordimip a été sollicité par certaines collectivités pour la rédaction de questionnaires à destination des entreprises afin d'identifier leurs pratiques de gestion des déchets.

Participation à l'élaboration du **cycle de conférences nationales de l'ADEME** dont l'objectif est de sensibiliser les entreprises : chiffrer le coût des déchets en interne, éviter les déchets et faire des économies, réfléchir à l'approvisionnement et à son impact sur les déchets en fin de process.

CYCLE DE CONFÉRENCES Déchets & matières premières

Suivi de l'organisation des acteurs des nouvelles filières sur le territoire et information des acteurs locaux concernés, notamment pour les filières DASRI-PAT et Déchets d'Éléments d'Ameublement. Rencontres d'éco-organismes : Eco-mobilier, DASTRI, Eco-Systèmes.

LA PLANIFICATION : LE PLAN RÉGIONAL DE GESTION DES DÉCHETS DANGEREUX



Le plan régional de gestion des déchets dangereux en vigueur a été approuvé par la Région Midi-Pyrénées en 2006. Un projet de mise à jour avait été présenté en 2008 mais n'avait pu être approuvé faute d'instance. En effet, la Région a abandonné sa compétence en juin 2008 et, à ce jour, aucune commission du plan n'a été reconstituée ni par les services de l'État, ni par la Région.

Comme l'année précédente, en 2014, l'Observatoire collecte et analyse les données relatives aux flux de déchets dangereux et aux diverses installations de gestion de ces déchets implantées sur le territoire de Midi-Pyrénées. Ainsi, même si les travaux de concertation et de révision du plan n'ont pas été relancés, les données d'état des lieux sont disponibles pour les acteurs qui en font la demande. Un suivi qualitatif des centres de stockage de déchets dangereux au niveau national est également réalisé.

L'Observatoire reste un membre actif du réseau des techniciens des plans de gestion des déchets dangereux. A ce titre, il est régulièrement sollicité par l'ARF sur la rédaction de différents amendements concernant l'article 5 de la loi NoTRE (plan déchet régional unique). Le regroupement des différents plans de gestion des déchets dans un seul et même plan est, dès la fin 2014, considéré comme incontournable. Ce travail se poursuivra tout au long du premier semestre 2015. L'Ordimip a également participé à des journées d'échanges sur les pratiques et les besoins en termes de planification régionale avec le MEDDE, l'ARF et AMORCE.

Rapprochement avec la Région Languedoc Roussillon afin de confronter des données et d'anticiper le futur territoire régional 2016.

L'ECONOMIE CIRCULAIRE

Mission Lévy-Canfin : organisation d'un séminaire (3 réunions préparatoires) et animation de l'atelier « Entreprises Interfaces ». Le rapport de cet atelier a été transmis mais est resté sans retour à ce jour. Il est tenu à la disposition des membres de l'Observatoire.



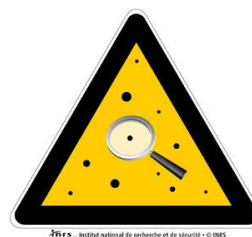
Participation à l'organisation du **colloque régional sur l'Economie Circulaire**, porté par l'ARDIAC :

- 5 réunions préparatoires
- Préparation, animation et compte-rendu de l'atelier « Du déchet à la ressource »

Le compte-rendu est à la disposition des membres de l'Observatoire.

LES DÉCHETS DES NANOTECHNOLOGIES

Au cours de l'année 2014, l'Observatoire a réalisé une veille sur le sujet avec diffusion d'informations aux membres du groupe de travail. L'Ordimip a répondu présent à l'appel du groupement du CNRS SiNanoMar sur le volet concertation. Une réunion de présentation du projet a été réalisée afin de permettre aux chercheurs d'avoir un angle de vue différent et de prendre en compte certaines propositions de la part d'un public « non expert scientifique ».



RENCONTRES ET VISITES D'ENTREPRISES DU TERRITOIRE

- Axe Sud, collectivité du sud Toulousain, question de l'amiante en déchèterie
- Cluster chimie verte
- EPS Lomagne, gestion des déchets organiques
- La Poste, projet local
- CEGELEC, questionnements sur la REP DEEE
- LA RECYCLETTE, collecte des huiles de fritures usagées

- DRIMM, mise en œuvre de l'outil destiné à la REP Meubles
- EOVAL, tri et regroupement de déchets dangereux, REP DDS
- PAPREC, fabrication de CSR
- CLER VERTS, compostage et méthanisation
- C2M AUROCHS, valorisation des solvants usagés
- 3X CONSULTANTS, parcours biodiversité
- CUTM DATURAS, mis en œuvre de la nouvelle déchèterie professionnelle
- LAFARGE, CSR et autres combustibles de substitution, exemple d'économie circulaire

PARTICIPATIONS À DES RÉSEAUX ET AUX TRAVAUX D'AUTRES STRUCTURES

- Commission Développement Durable et Responsabilité Sociétale et Environnementale de la CCI de Toulouse
- Club environnement de la CCI de Toulouse
- Réseau des DT ARS, réunions relatives aux DASRI
- SPPPI
- Commission de Suivi de Site d'Occitanis

- 📁 Participation au réseau national des techniciens en charge de la réalisation des PREDD
- 📁 Participation au réseau national des observatoires locaux des déchets (ROLD)
- 📁 Participation à l'Observatoire des Matériaux

- 📁 Accueil de personnes en recherche d'emploi : orientation et information sur le secteur d'activité (5)

- 📁 Accompagnement d'un étudiant en Master 2, sujet : « Mise en place d'un observatoire des déchets sur un territoire : gouvernance et livrables »

-2- COMMUNICATION ET DIFFUSION DE L'INFORMATION

SALONS ET COLLOQUES

Les permanentes de l'association, les stagiaires et parfois les membres du Bureau se rendent à des salons et colloques dans le but de ramener de l'information, de représenter et faire connaître l'ORDIMIP et d'entretenir le réseau de l'Observatoire. Les interventions et documentations des colloques et salons sont mis à disposition des membres de l'ORDIMIP sur simple demande.

L'ORDIMIP a assisté en 2014 à :

- 📁 JECO, achat public, janvier 2014
- 📁 Assises de l'Économie Circulaire, ADEME, juin 2014
- 📁 Filières et Recyclage, ADEME, octobre 2014
- 📁 Eco-Mobilier, La mise en œuvre de la REP en Midi-Pyrénées, octobre 2014
- 📁 Biogaz, Région Midi-Pyrénées, novembre 2014
- 📁 Économie Circulaire et Filières REP, Institut de l'Économie Circulaire, décembre 2014
- 📁 Record, restitution des travaux de recherches, novembre 2014
- 📁 Économie Circulaire, Jeune Chambre Économique de Tarbes, décembre 2014
- 📁 POLLUTEC Lyon, Décembre 2014

INTERVENTIONS

L'ORDIMIP intervient régulièrement, à la demande de différents acteurs, sur le thème des déchets ou de la concertation. Comme toute la documentation, les interventions sont à la disposition des membres sur simple demande.

Les interventions de l'ORDIMIP en 2014 :

- 📁 Lycée Galiéni, Toulouse
- 📁 Centre de Formation Professionnel Pour Adultes, BTSA Aménagement Paysager, Auzeville
- 📁 INSA de Toulouse, DFST Ingénierie de la dépollution
- 📁 CCIR, la nouvelle réglementation DEEE



- 📁 CERCAD, TP BAT, L'étude régionale déchets du BTP
- 📁 Assises Nationales Étudiantes du Développement Durable, L'économie circulaire et les déchets



- Les filières REP, ORT
- La responsabilité des entreprises en matière de gestion de leurs déchets, CAPEB 31
- Retour sur l'étude Déchets Organiques 2012, MPI
- L'économie circulaire et les déchets, NOVELA



LE SITE INTERNET DE L'OBSERVATOIRE



Le site Internet est régulièrement alimenté en actualités (parution de textes réglementaires, événements de partenaires, données, ...). Les comptes-rendus des réunions, ainsi que les présentations des groupes de travail, sont mis en ligne dès validation par les pilotes. La rubrique « Documentation » est régulièrement enrichie. Elle met à disposition de tous, des données chiffrées sur les déchets en Midi-Pyrénées, des études, des enregistrements de

journées techniques, les différents plans de gestion des déchets, des guides et bien d'autres éléments. Le moteur de recherche de prestataires et les fiches « déchets » sont également des sources d'information très utilisées.

L'accès au site Internet de l'Observatoire se fait toujours majoritairement par les moteurs de recherche (52%) mais les liens sur des sites « amis » continuent d'augmenter et représentent 31% des entrées. On constate également un nombre important d'entrées directes par des « habitués » (16%).

Avec **plus de 30 000 visiteurs uniques** en 2014 (dont 6 600 de l'étranger). Les visiteurs français proviennent, comme l'an passé, principalement des régions Île de France (25% des entrées françaises) et Midi-Pyrénées (15%). Ce sont plus de 60 000 pages vues avec près de 40 000 pages sur les acteurs, les déchets et la réglementation.

-3- ACTIVITÉ ADMINISTRATIVE ET STATUTAIRE

Comme une petite entreprise, l'association, pour exister, servir ses objectifs et répondre à ses financeurs, doit s'assurer d'un fonctionnement statutaire légal qui répond à ses statuts. Les instances dirigeantes que sont le CA et le Bureau doivent se réunir régulièrement pour discuter du fonctionnement administratif de la structure et des orientations des groupes de travail. Sans cette vie statutaire, l'association ne peut ni fonctionner, ni exister. En 2014, les instances de décision de l'association se sont réunies lors de deux réunions de « Bureau Élargi »

(28.02.14 & 30.09.14) à ces réunions sont conviés tous les membres du CA ainsi que les pilotes des différents groupes de travail. L'AG et le CA se sont réunis, le 18 avril 2014. Les comptes-rendus des réunions statutaires sont téléchargeables sur le site Internet de l'Observatoire et peuvent être transmis aux membres sur simple demande.

Comme suite au travail mené par les membres de l'Observatoire en fin d'année 2013, le plan stratégique est présenté aux membres lors d'une Assemblée Générale Extraordinaire. Ce plan stratégique marque une étape importante dans la vie de l'association car il s'accompagne d'une volonté des membres de mettre en œuvre le principe de l'adhésion soumise à cotisation, dont le montant varie en fonction des collègues. Ceci doit permettre d'équilibrer le financement de la structure, de poursuivre le travail réalisé dans une configuration adaptée et de conserver une certaine autonomie dans la réalisation de ces travaux. Le résultat comptable positif de l'année 2014 tend à confirmer que ce choix était salutaire. Il en résulte cependant une défection d'un certain nombre de membres et peut-être au fil du temps de la qualité de la concertation qui sera mise en œuvre. Ceci sera suivi de près afin que la structure ne s'adresse pas à un cercle restreint d'acteurs de la société civile.

La gestion quotidienne de l'association est également la même qu'une petite entreprise. Il s'agit, entre autre, de gérer les dossiers de subventions, la comptabilité, le personnel, les relations avec les membres de l'Observatoire. A cela s'ajoute en cette année 2014, la mise en œuvre des cotisations qui génère un volume administratif important pour l'année de démarrage.